

Recrutement d'un incubateur pour l'appui à l'entrepreneuriat numérique à Bobo Dioulasso.

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
SELECTION DE STRUCTURES D'INCUBATION**

Projet e-Burkina

No de Prêt/Crédit/Don : Prêt IDA N° : 5943-BF du 03 mars 2017

**Mise en œuvre de la Composante 2 : favoriser les compétences locales
et l'esprit d'entreprise dans l'économie numérique**

No. De référence : BF-ANPTIC-48523-CS-QCBS /

Le Burkina Faso a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un prêt pour financer le « Projet e-Burkina » et a l'intention d'utiliser une partie du financement au titre des dépenses autorisées pour le recrutement d'un incubateur pour l'appui à l'entrepreneuriat numérique à Bobo Dioulasso.

Le Projet e-Burkina invite les candidats intéressés, admissibles, à manifester leur intérêt à exécuter la mission. Ils doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Le dossier de soumission doit contenir les éléments suivants :

- La documentation sur l'incubateur et ses domaines de compétences ;
- Les références concernant l'exécution de missions analogues.

Les références doivent obligatoirement être accompagnées des documents justificatifs y relatifs. Un tableau récapitulatif des références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, l'année de réalisation, la durée et le montant de la mission. Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

La participation est ouverte aux structures nationales ou groupements de structures nationales et internationales ayant au moins un membre sur le territoire national. Les Incubateurs peuvent s'associer avec d'autres entreprises pour améliorer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise ou d'une sous-consultation. Dans le cas d'une coentreprise, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont sélectionnés.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition juillet 2016, mis à jour Novembre 2017, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Incubateur sera sélectionné selon la méthode de Sélection dans le Cadre d'un Budget Déterminé (SCBD) telle que décrite dans le Règlement ci-dessus cité.

Les renseignements complémentaires ainsi que les TDRs peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) tous les jours ouvrés de 9 h 30 à 15 h 00 ; ou sur le lien suivant : <http://www.eburkina.gov.bf/index.php/mediatheques/es-telechargements>.

Les expressions d'intérêts en trois (03) exemplaires (un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles), en français, devront parvenir sous pli fermé portant la mention « Recrutement d'un incubateur pour l'appui à l'entrepreneuriat numérique à Bobo Dioulasso » au secrétariat du Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication, 03 BP 7136 Ouagadougou 03, tel : 00226 25 49 00 24/25 49 77 75 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le boulevard de l'Insurrection populaire au plus tard le mercredi 02 octobre 2019 à 09 heures 00 TU. Les candidats ont également la possibilité de soumettre leur manifestation d'intérêt en version électronique à l'adresse suivante : leon.some@tic.gov.bf

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Yrbêterfa Serge Léon SOME